

L'AMUE

UN GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC...
... AU SERVICE DES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DEPUIS 1992, L'AMUE ACCOMPAGNE
LES ÉTABLISSEMENTS DANS LEURS
PROJETS ET LEURS DEMARCHES
STRATÉGIQUES

❖ Un projet : Mutualiser

L'Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche est un groupement d'intérêt public qui organise la coopération entre ses membres et sert de support à leurs actions communes en vue d'améliorer la qualité de leur gestion et de leur pilotage.

L'Amue :

- contribue à l'élaboration du système d'information des établissements ;
- permet à ses adhérents de disposer d'une offre logicielle plurielle répondant à leur diversité ;
- accompagne les changements liés au passage à l'autonomie.

180 adhérents dont **81 universités** et **99 établissements, écoles d'ingénieurs ou institutions** y sont représentés.

❖ Une synergie de compétences : l'offre de services

Lieu de rencontres, d'échanges et de formations pour la communauté des établissements d'enseignement supérieur, l'Agence propose :

- **Des activités de formation et d'expertise** sur l'évolution des métiers des établissements dans les domaines : de la formation et de l'insertion professionnelle, de la recherche, de la gestion financière et des ressources humaines, du pilotage et de la conduite du changement, du patrimoine et de la gestion immobilière
- **Des activités d'accompagnement à l'exploitation des logiciels** qu'elle diffuse : conduite de projets d'implantation, formation à l'utilisation, assistance et conseil

Mais l'Amue c'est aussi une synergie de savoir-faire qui permet de :

- **organiser des conférences nationales** autour de sujets d'actualité qui mobilisent la communauté : autonomie, évaluation, gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC), gestion prévisionnelle de la masse salariale, insertion professionnelle
- **réaliser la mise en réseau de la communauté** en animant des groupes de travail thématiques réguliers, en offrant une information structurée et partagée sur son site web.
- **publier des guides** de synthèse ou de méthodologie concernant les grands domaines de la gestion : finances, ressources humaines, formation-vie de l'étudiant, système d'information, patrimoine immobilier

Un savoir-faire : l'offre de logiciels

Au service des établissements, l'Amue :

- **Veille au recueil** de leurs besoins
- **Renouvelle son offre applicative** dans une approche système d'information
- **Maintient et fait évoluer les logiciels** de gestion adaptés à leur environnement-métier
- **Favorise l'intégration** de ses applications dans le système d'information de l'établissement
- **Organise le partage** des ressources et des compétences

❖ Son offre logicielle est constituée de :

Apogée : logiciel pour la gestion de la scolarité

ROF : Référentiel de l'Offre de Formation qui permet la constitution du catalogue de l'offre de formation

Harpège : logiciel de gestion des ressources humaines

Siham : système d'information des ressources humaines dans une approche mutualisée

Sifac : logiciel de gestion financière et comptable

Prisme : référentiel de données partagées pour l'optimisation des systèmes d'information

❖ Logiciels complémentaires à l'offre Amue :

Graal : logiciel de gestion de la recherche

Poems : logiciel de gestion pluriannuelle de la masse salariale et des emplois

A chaque domaine d'activité, sa structure

L'Agence est organisée en départements qui possèdent compétences et expertises pour répondre aux besoins spécifiques des établissements :

- **le département édition / intégration** (Dei) pilote l'offre de produits logiciels et favorise leur intégration
Contact.Dei@amue.fr
- **le département d'accompagnement des logiciels** (Dal) conduit l'assistance, la formation et la diffusion des produits logiciels
Contact.Dal@amue.fr
- **le département services** (Dser) accompagne les établissements dans les actions de professionnalisation et de conduite du changement.
Contact.Dser@amue.fr
- **le département des affaires générales** (Dag) regroupe les fonctions supports de l'activité du groupement
Contact.Dag@amue.fr
- **le Pôle communication Amue/CPU** est en charge de la communication et des sites web de l'Amue et de la CPU
redaction@amue.fr

Pour les adhérents et futurs adhérents, un interlocuteur privilégié :

- **la mission relations avec les établissements** (Mire)
Mire@amue.fr

Le site web de l'Agence : www.amue.fr